



Nations Unies
Consolidation de la paix

UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix



Au service
des peuples
et des nations

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE PRESTATAIRE AUDIO-VISUEL POUR APPUYER LES
OUTILS DE REDEVABILITE DEJA EN PLACE A TRAVERS LA PRODUCTION D'EMISSION TELEVISION OU
RADIO DU SENAT**

(Award ID 00097146)

Résultat CPD	Référence PTA	Indicateur
Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne	Produit 2.2 : La culture de la redevabilité des représentants politiques envers la population est développée/améliorée 2.2.1 Appuyer l'élaboration d'outils de dialogue entre parlementaires et électeurs - Appuyer les outils de redevabilité déjà en place (Emission télé/ radio dans les deux chambres)	INDICATEUR 2.2. Nombre d'institutions et acteurs (y compris le Parlement et l'organe de gestion des élections) disposant d'outils et de compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions et à la promotion de la participation citoyenne y compris les femmes et les jeunes Données de référence : 0 (2016) Cible 2017 : 4

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Madagascar a obtenu un financement du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) dans lequel s'inscrit le projet Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles (IDIRC) pour une durée de 2 ans (septembre 2016 à décembre 2018). Ce projet vise à renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques à travers un appui aux institutions de redevabilité et de lutte contre la corruption ainsi qu'à la création d'espaces de dialogue et d'accès à l'information.

Dans ce cadre, les deux institutions clef de redevabilité, à savoir l'Assemblée Nationale et le Sénat, font partie intégrante des partenaires de ce projet. Le Sénat, en tant qu'Institution de redevabilité et représentant des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et en tant que Conseiller du Gouvernement a manifesté son besoin de diffuser périodiquement des émissions télé ou radio sur ses activités ou également pour des interactions/échanges ce qui permettrait au public de connaître l'institution et ses rôles/missions. Cette initiative sera alors appuyée dans le cadre du présent projet. Aussi, un prestataire est-il à recruter pour produire des émissions télé et radio pour le Sénat.

AB

2. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global de ces émissions périodiques est de contribuer à informer le public sur le rôle et les activités du Sénat tout en favorisant la redevabilité du Sénat envers les CTD et les citoyens.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Informer le public sur les activités du Sénat ;
- Produire 10 émissions télé et radio ayant pour protagonistes le Président du Sénat, les sénateurs, l'administration, les représentants des CTD et le public.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Des émissions périodiques sur radio ou télé ayant pour principales protagonistes le Président du Sénat, les sénateurs, l'administration, les représentants des CTD et le public sont produites par le prestataire audio-visuel en appui de l'équipe de la Direction du Système d'Information et de la Communication (DSIC) du Sénat;
- Un prestataire de service est recruté pour la production de l'émission radio et télé.

5. METHODOLOGIE

Un prestataire sera recruté pour produire les émissions télé et radio suivant les instructions, et sous la supervision, de la de la Direction des Systèmes d'Information et de Communication (DSIC) et le point focal du projet IDIRC/PNUD. Il assurera :

- L'élaboration et la production des documents synopsis et script, avec le DSIC, et plans de travail ;
- La production de 10 émissions télé et 10 émissions radio ;
- Les tournages vidéo (interviews et plans de coupe) et reportage photo;
- La réalisation, montage et remise des émissions.

Le Sénat, à travers la DSIC en appui du projet IDIRC/PNUD assure les activités suivantes :

1. Réunion de Préparation des émissions incluant :

- Identification des principaux acteurs concernés (Président Sénat, Sénateurs, administration, représentants CTD, public) ;
- Prise de contact auprès des acteurs et explication des émissions ;
- En appui du projet IDIRC PNUD, identification des thématiques clés dont l'historique du Sénat, informations générales sur l'e Sénat (rôle et fonction), les différentes compositions du Sénat et leurs rôles/missions, débats parlementaires liées aux textes en discussion... ;
- Réalisation de séances de travail avec les principaux acteurs pour validation des thèmes à traiter ;

- Appui à l'élaboration et production des émissions télé et radio, en collaboration avec le prestataire de service recruté à cet effet.

2. Production d'émission télé et/ou radio

Le Sénat, avec l'appui du projet IDIRC, assure les activités suivantes :

- Recrutement de prestataire en charge de la production de 10 émissions télé et radio ;
- Réunion du prestataire avec la DSIC pour la programmation de la réalisation de chaque émission;
- Réalisation des tournages et du montage par le prestataire ;
- Suivi des séances de réalisation par la DSIC et le projet IDIRC;
- Validation par la DSIC du Sénat et le projet IDIRC pour chaque émission produite par le prestataire allant du mois de février/mars à décembre 2017.

6. LIVRABLES

A chaque émission produite pour les 10 émissions télé et radio, le prestataire délivrera :

- Une émission en version malagasy avec un sous-titrage en français pour la chaîne de télévision et une version malagasy pour la chaîne radio, chacun d'une durée de **30 minutes** ;
- Format de livraison pour chaque émission : format Prêt à Diffuser (PAD) gravé sur un (1) DVD et compression H264 (format MP4) gravé sur un DVD donc au total 10 DVD et chaque DVD inclut la version télévision et la version radio.

7. CRITERES DE QUALITE

LIVRABLES	CRITERES DE QUALITE	MOYENS DE VERIFICATION
Des émissions périodiques sur radio ou télé ayant pour principales protagonistes le Président de l'Assemblée Nationale, les députés et l'administration sont produites par l'équipe de la communication de l'Assemblée Nationale	Répartition politique et régionale équilibrée des députés interviewés dans les émissions Thématiques clés débattus et discutés	DVD de chaque émission
Un prestataire de service est recruté pour la production de l'émission radio et télé	Qualité des images et du son. Qualité du script et scénario proposé. Respect des 30 minutes d'émission suivant un plan proposé par le prestataire et validé par la DSIC et le PNUD.	10 DVD pour chaque émission télé et radio dont 1 DVD inclut une émission télé et une émission radio

Handwritten initials: A B

8. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra :

- Avoir 3 ans d'expériences minimum dans la conception et la production d'outils de communication pour le développement ;
- Avoir une expérience avérée en matière de conception, de production d'outils et supports de communication visuel à travers les canaux classiques (média presse, média radio et TV, média affichage, hors média) et canaux modernes (NTIC) pour différentes cibles ;
- Avoir une capacité dans l'analyse des effets/impacts des outils de communication/sensibilisation ;
- Avoir une expérience en matière de travail avec les institutions publiques ou de redevabilité.
- Disposer au moins de :
 - o **Un réalisateur:**
 - Bac + 4 en marketing/communication, en communication institutionnelle ou communication stratégique ou communication pour le développement,
 - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la communication (communication institutionnelle, communication pour le développement...);
 - Expérience avérée dans la conception et la conduite de campagne de communication d'envergure nationale ;
 - Expérience probante en production/réalisation d'émissions courts métrages, de spots télévisés ;
 - Ayant piloté des missions similaires ;
 - Grande créativité.
 - Bonne capacité d'analyse et de reporting.
 - o **Un infographe :**
 - De niveau minimum Bac + 2 ;
 - Ayant des expériences professionnelles probantes dans le domaine de l'infographie et dans la création de supports ;
 - Maîtrise des outils informatiques de DAO et PAO ;
 - Bonne connaissance des normes graphiques modernes ;
 - o **Un sound designer (technicien/ingénieur de son) :**
 - Diplôme en IMAGE et SON, ou tout autre domaine de l'ingénierie sonore;
 - Expérience avérée dans la réalisation et le montage de supports audio et audiovisuel ;
 - Maîtrise des principaux logiciels de montage de sons.

Rédigés par :

Ravakaso

Ravakasoa ANDRIAMAHOLY, Point focal par intérim - Projet IDIRC

Visés par :

AB

Alessandro BOZZINI, Conseiller en Gouvernance

Visés par :

R-26

Deleau RAZAFIMANANTSOA, Team Leader Gouvernance

Approuvés par :

M. Dimond

Marie DIMOND, DRRP du PNUD

